



TERMES DE REFERENCE

Etude faisabilité & technique pour la construction de 2 bâtiments de stockage

PROJET SAME 1/ SENEGAL

1. INTRODUCTION

Le projet de sécurité alimentaire et de moyens d'existence, mis en œuvre par le Secours Islamique France (SIF) dans le département de Koumpentoum notamment dans les communes de BambaThialène et Méréto, a pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires.

Selon la FAO, les pertes sont très importantes pendant les opérations de récoltes, post-récoltes, stockage, conditionnement et transformation. Ainsi, une perte importante des produits agricoles réduit considérablement le revenu des producteurs dans un contexte où la pauvreté en milieu rural est déjà importante et quasi permanente.

La production et la récolte sont les maillons de la chaîne où les producteurs reçoivent plus d'encadrements et malheureusement l'encadrement et l'appui aux maillons comme la conservation et le stockage sont peu importants (taux n'atteignant même pas 1%), selon l'Institut du Sahel (INSAH).¹

Le stockage est la disposition des produits alimentaires dans un abri (silo, grenier magasin...) et la conservation c'est l'ensemble des techniques mises en œuvre pour maintenir la qualité.

Pour la phase de stockage, les principales causes de pertes sont attribuées à la technique de conservation et dans une moindre mesure à la période de conservation. Avant l'écoulement des céréales, les producteurs stockent pendant une certaine période afin de pouvoir les vendre au moment où la demande est importante et généralement cela coïncide avec une certaine montée des prix du marché. Toutefois, une bonne partie aussi de la production destinée à l'autoconsommation,

¹ INSAH (2015), « Pertes Post-récolte et sécurité alimentaire dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : Cas du Burkina Faso, du Ghana et du Sénégal », Rapport de Synthèse, Institut du Sahel (INSAH), Août 2015, p.49.

est stockée pendant presque 07 à 08 mois. Le stockage et la conservation est donc déterminant dans la stratégie de l'autoconsommation et de la commercialisation des produits agricoles par les producteurs.

Cependant, lorsqu'il n'est pas bien assuré, le stockage est source de bien de problèmes chez les producteurs. En effet, si cette étape n'est pas effectuée dans le respect de certaines normes et conditions, elle ne permettra pas une bonne conservation des produits agricoles et induira ainsi des pertes en quantité et en qualité (détérioration des grains, infestation, ...).

C'est dans ce contexte que le SIF souhaite mettre en place dans les villages très vulnérables (beaucoup de huttes en paille avec des risques d'incendies et des vols fréquents etc..) des infrastructures de stockages afin d'appuyer les bénéficiaires à mieux stocker et conserver leurs produits agricoles et réduire les pertes.

Au total, **2 bâtiments de stockage** de produits agricoles seront construits. Ils seront répartis dans 2 localités qui sont Elihina et Kountouata, ce sont deux villages de la commune de Bamba Thialène. Ces 2 villages ont été sélectionnés après une collecte de données concernant les infrastructures de stockage dans les 14 villages d'agriculteurs dans lesquels intervient le projet.

En effet, ces 2 villages ont été sélectionnés car ils ne disposent d'aucune infrastructure pour stocker leurs produits agricoles (vivres et semences) et cette zone a également été identifiée durant les conférences territoriales départementales de Koumpentoum comme nécessitant un appui en infrastructures de stockage des produits agricoles.

Le présent TDR consiste à chercher un prestataire afin de réaliser une étude technique préliminaire des 2 villages pré-identifiés pour confirmer la faisabilité et définir les caractéristiques techniques précises des 2 bâtiments de stockage qui seront construits.

2. OBJECTIF DE L'ACTIVITE

2.1 Objectif général

L'étude vise à identifier et à comprendre les conditions de mise en place d'infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles afin de minimiser les pertes et améliorer la sécurité alimentaire dans 2 villages d'Elihina et de Kountouata dans la commune de Bamba Thialène dans le département de Koumpentoum.

2.2 Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

OS1. Identifier et analyser les pratiques locales en matière de stockage et de conservation des produits agricoles ;

OS2. Identifier les actions/conditions préalables de pérennisation des infrastructures de stockage/conservation en tenant compte des pratiques culturelles ;

OS3. Proposer plusieurs types de construction adaptés au contexte.

3. RESULTATS ATTENDUS

OS1. R1 Les méthodes traditionnelles de stockage et de conservation des produits agricoles sont recensées et analysées.

OS2. R1 La faisabilité technique et socio-économique de toutes les solutions possibles pour répondre à la problématique de stockage (forces, faiblesses) sont étudiées et les stratégies adaptées pour la durabilité des solutions proposées sont identifiées. Les options possibles sont décrites et le coût de chaque option est estimé.

OS2. R2 Des stratégies de gestion communautaires adaptées au contexte sont proposées et détaillées (forces, faiblesses, fonctionnement...).

OS2. R3 Des outils de gestion sont proposés au SIF pour la stratégie de gestion communautaire

OS2. R4 L'emplacement des sites pré-identifiés par les communautés pour la construction des 2 bâtiments de stockage est validé.

OS3. R1 Plusieurs types d'ouvrages adaptés pour chacun des 2 sites en lien avec les attentes des bénéficiaires et le contexte (détaillant les avantages, inconvénients et un prix estimatif) sont proposés.

OS3. R2 Les caractéristiques techniques des ouvrages sélectionnés par le SIF pour chacun des 2 bâtiments de stockage et de tous ses composants, ainsi que les coûts prévisionnels de tous les travaux et équipements à acheter, les coûts des interventions nécessaires de réparation, d'entretien et de maintenance des infrastructures sont déterminés.

OS3. R3 Les plans d'architecte pour les 2 ouvrages sélectionnés par le SIF sont fournis ainsi que les équipements nécessaires

OS3. R4 Un cahier des charges techniques pour sélectionner ensuite les artisans en charge de la réalisation des travaux de constructions des bâtiments de stockage est rédigé.

Sur le plan purement technique et dans le souci de parer à toute éventualité dans le cadre de la prévention des catastrophes naturelles, l'étude technique offrira au SIF des informations claires et précises sur la connaissance générale du milieu. Ainsi, l'étude technique assurera de ressortir les éléments sur :

- La nature et la situation géographique des travaux ;
- Les conditions générales d'exécution des travaux, en particulier de l'équipement et les matériaux nécessaires pour la réalisation de ceux-ci ;
- La présence éventuelle de constructions voisines pouvant avoir une incidence sur le mode d'exécution des travaux ;
- Les conditions physiques propres à l'emplacement des travaux, de la nature du sol, de la nature et des qualités des matériaux rencontrés en surface ou dans le sous-sol ;
- Les conditions climatiques, du niveau des nappes phréatiques et des risques d'inondation éventuels ;
- Les conditions locales en fourniture et de stockage des matériaux ;

- Les moyens de communication, de transport, des possibilités de fourniture en eau, électricité et carburant (si nécessaire) ;
- La disponibilité de la main d'œuvre en nombre et en qualité car le souhait du SIF pour son acceptation dans les communautés est de travailler avec les ressources locales (si possible) ;
- Toutes les conditions et circonstances susceptibles d'avoir une influence sur l'exécution des travaux ou sur le prix ;
- Les équipements nécessaires au stockage et à la conservation (sacs, palettes) ainsi que les produits de conservation (granulés, fumigants....)

4. ORGANISATION PRATIQUE

4.1 Chronogramme

L'étude devra débuter en début d'année 2021 pour que les artisans puissent finaliser les travaux avant le début de la saison des pluies.

5. LIVRABLES ATTENDUS

- Rapport initial (méthodologie de travail et outils de collecte de données) ;
- Présentation Powerpoint (restitution des résultats) ;
- Rapport préliminaire ;
- Rapport définitif succinct et concis d'une vingtaine de pages minimum (hors annexes) qui comprendra les éléments suivants :
 - Un résumé exécutif (2 à 3 pages maximum) ;
 - Un rapport principal reprenant :
 - Le contexte,
 - les objectifs et la méthodologie détaillée de l'étude,
 - Les résultats détaillés de l'étude en fonction des questions et thèmes fournies dans ces TdR,
 - Les perspectives et les recommandations spécifiques émises par le consultant,
 - Des annexes qui reprendront les réalisations de la mission, les différentes visites effectuées et des comptes rendus succincts des rencontres avec les différentes partie-prenante, outils de collecte de données utilisées, etc.
 - Les plans des différents scénarii identifiés par le prestataire, les avantages de chaque scénario (et ses inconvénients) ainsi que le coût pour chaque scénario proposé.
 - Les outils de gestion communautaire des bâtiments de stockage (statut du comité de gestion, règlement intérieur, fiche de suivi des stocks, etc...)
 - Un cahier des charges techniques à destination des futurs artisans pour la construction des bâtiments de stockage

Toutes les données collectées lors d'évaluation sont confidentielles, elles doivent être soumises au SIF sous format électronique (CR des rencontres, base de données, etc.) et ne pourront pas être partagées par le prestataire.

6. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le (la) consultant(e) sera un(e) expert(e) national(e) dans le domaine du génie civile et disposant d'une expérience solide dans la conduite des diagnostics en matière d'implantation des banques de céréales et/ou magasins/greniers communautaires. Il (elle) devra répondre aux critères suivants :

- Diplôme d'études universitaires supérieures (Bac+5) en génie civile agricole ou tout autre domaine pertinent ;
- Expérience significative d'au moins 5 ans en région subsaharienne, une expérience précédente dans la région de Tambacounda sera un atout ;
- Connaissances solides en diagnostics des banques de céréales et/ou magasins/greniers communautaires.
- Expertise dans la construction de bâtiments de stockage au Sénégal
- Expérience significative avec des organisations humanitaires

7. PRESENTATION DE L'OFFRE

Le prestataire présentera séparément une offre technique et une offre financière.

L'offre technique devra inclure :

- Le curriculum vitae du prestataire
- Documents attestant la reconnaissance de l'existence légale du soumissionnaire (registre de commerce, CNI, ...)
- Attestations prouvant l'expérience de travail dans le domaine
- Une description de la méthodologie de l'étude initiale
- Un retroplanning

L'offre financière proposée par le prestataire devra inclure la BRS (taxe de 5% sur les prestations à reverser à l'Etat) et devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'étude (coût de ressources humaines et coût opérationnels nécessaires pour la réalisation de l'étude).

/ ! \ Afin que l'offre financière soit valide, merci de la présenter sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : en-tête avec vos coordonnées, date, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc.

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

- Correspondance entre l'offre et la demande (critère d'exclusion) ;
- Compréhension des TDR et méthodologie proposée ;
- Qualification, expérience ;
- Proposition financière.

Les offres sont à envoyer au plus tard le **28 Janvier 2021 à 18h** par mail à cdp.same.sn@secours-islamique.org et coordo.log.sn@secours-islamique.org avec la mention « Consultance pour l'étude technique pour la construction de bâtiment de stockage ».

Pour toute question ou remarque concernant ce terme de référence, merci de vous adresser à l'adresse email suivante : cdp.same.sn@secours-islamique.org